



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre

les Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 13/04/2022

Réf : CRSy2022-2

Présents: Michel REDON, Président ; Frédérique CHAUMONT, trésorière ; Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire ; Manuel CALISTO, Syndic ; Jean-Pascal MATON, Syndic ; Patrice VANNESSON, Syndic.

La séance est ouverte à 18 heures 00 au Club-House.

1. Election du Président, du Trésorier et du Secrétaire

Conformément à l'article 17.1 le Syndicat a élu en son sein le Président, le Trésorier et le Secrétaire à l'unanimité : Président : Michel REDON - Trésorière : Frédérique CHAUMONT - Secrétaire : Jean-Paul MARBACHER - Syndics : Manuel CALISTO, Jean-Pascal MATON et Patrice VANNESSON.

2. Projets 2022 :

- Avec déjà 52 colotis inscrits sur le groupe WhatsApp " Voisins Vigilants et Solidaires", la circulation des messages a démarré et c'est encourageant pour la sécurité de tous.
- A la suite du dégouillage volontaire des extincteurs, la société Accord Incendie les a contrôlés à nouveau le 28 mars 2022. L'extincteur de la cuisine a non seulement été dégouillé mais aussi utilisé. Le montant de l'intervention s'élève à 162 €. La facture a été envoyée et réglée par le coloti ayant loué la salle lors des faits.
- Pour les raisons ci-dessus entre autres, la caution pour la location du Club-House passe de 80 € à 150 €.
- Le chauffe-eau instantané de la cuisine a été remplacé.
- Initialement, l'entretien de la piscine était prévu par la société Qualité Piscine avec deux passages par semaine pour un montant de 5500 €. Après plusieurs recherches, monsieur le Président de l'ASL a contacté un Autoentrepreneur qui propose 36 passages de 3h (trois jours par semaine) pour un montant de 4500 €. Dans les deux cas les bénévoles interviendront les autres jours pour un entretien courant.
- Le projet d'ajouter un verrou sur la porte de la piscine présenté lors de l'assemblée générale 2022 est temporairement suspendu pour des raisons de sécurité (risque d'accéder à la piscine la nuit ou lors de la location du Club-House). Comme pour les années précédentes, nous ferons appel pendant la saison (12 semaines) au bénévolat pour ouvrir et fermer la piscine à l'aide du cadenas.
- Acheter le tracteur de Monsieur JACQUET pour récupérer le bois coupé dans les parties communes concerne une minorité de colotis. Il est préférable que les personnes intéressées se regroupent pour effectuer cet achat et la gestion du tracteur (stockage du véhicule, entretien, assurance, utilisation, etc...).
- Ci-dessous, un extrait du message reçu par le Président de l'ASL de la part de la société HAGS. Afin de préparer la réunion avec les parents et les enfants pour le choix des jeux, vous pouvez consulter les produits dont la liste est ci-dessous sur le site de la société HAGS avec le lien : <https://hags.fr/>

Comme convenu lors de notre entretien téléphonique, je vous prie de trouver ci-joint une liste de produits susceptibles de vous intéresser.

Le franco de port est de **5 000 euros HT**. Si vous commandez pour moins, le montant du port correspond pratiquement à 10% du montant HT de la commande (soit si vous commandez pour **4 167 euros HT**, le montant du port sera de **417 euros**)

Ci-après les tarifs TTC (y compris 20% de remise)

Manège ROTY 8055868	1695,00
Manège MERRY 8055904	2487,00
Jeu qui tourne WHIZZER 8055474	1004,00
Toboggan BIG LARVEN 8001176	3035,00
Jeu ressort Turtle 8049865	785,00
Jeu ressort Lucky 8046144	637,00
Jeu ressort Billy 8046143	637,00
Jeu ressort OVIS 8044762	756,00
Jeu ressort SIRY 8044654	697,00
Balancelle VIPPY 8049488	1294,00
Balancelle MULTIPONDO 8055881	3022,00



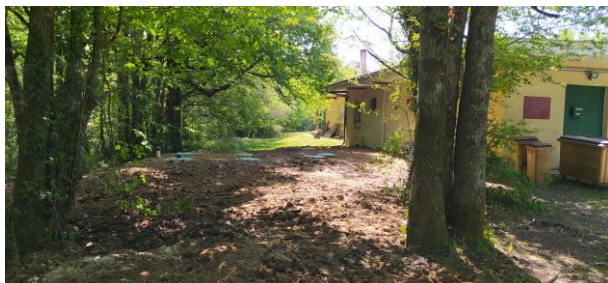
Les produits sont consultables sur : <https://hags.fr/>

3. Agenda :

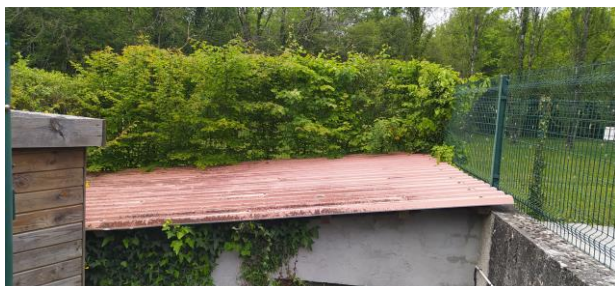
- Matinée de travaux, entretien. **Tous les bénévoles sont les bienvenus**. Date à définir.
- **Vendredi 10 juin** : journée des voisins.

4. Informations générales.

- La mise en conformité obligatoire de l'assainissement non collectif du Club-House a été réalisée.



- **Panneaux solaires** : La société SOLAR ENERGIE s'est déplacée sur notre site. Elle estime que si les panneaux sont installés sur le toit du Club-House, le rendement se situe au mieux entre 50 et 60 %. SOLAR ENERGIE nous propose d'installer dans un premier temps des panneaux d'une puissance d'environ 4kW sur le toit du local technique des piscines. Des relevés seraient effectués durant une année afin de vérifier le rendement de l'ensemble avant d'augmenter éventuellement la surface de production. Nous attendons le devis de l'installation de SOLAR ENERGIE.



Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Marbacher'.

Jean-Paul MARBACHER